



SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 9 janvier 2018

FRANCHISE – LOCATION GÉRANCE CARREFOUR NE DOIT PAS SOLDER SES SALARIÉS



Carrefour a décidé de céder à des repreneurs la gestion de **5 hypermarchés*** jugés non rentables à partir du mois d'avril. Cela concerne plus de 600 salariés !

La CFDT craint qu'à terme un grand nombre d'hypermarchés soient visés.

Le passage en location-gérance a de graves conséquences sur la rémunération et le statut collectif des salariés concernés. En effet, les repreneurs dénoncent les accords d'entreprise et ramènent la plus grande partie des avantages sociaux au niveau de la branche. C'est d'ailleurs déjà ce que vivent les salariés de nombreux supermarchés Carrefour Market ! Cette situation n'est pas acceptable.

La CFDT estime en effet la perte de rémunération à 2 mois par an pour les salariés concernés ! Elle demande donc que Carrefour compense par le biais d'une indemnité les conséquences de sa décision et qu'elle conclue une charte sociale avec les repreneurs afin de maintenir le maximum d'avantages sociaux.

Dans un premier temps et à partir du 10 janvier (début des soldes), la CFDT Carrefour, qui n'exclue aucune forme d'action dans les semaines qui viennent, appelle les salariés de tous les magasins à manifester leur solidarité en signant la pétition présentée par ses militants.

Ceci afin de soutenir l'ensemble de ses revendications durant les négociations qui se déroulent actuellement.

*Montluçon, Château-Thierry, Cahors, Flers et Saint-Lô

Secrétaire nationale
en charge du pôle commerce:
Elisabeth Baudinat
☎ 06 17 57 08 36
✉ baudinate@cfdt-services.fr

Délégué syndical de groupe
Carrefour France
Sylvain Macé
06 87 43 45 25

Délégué syndical national
hypermarchés
Thierry Babot
06 21 10 16 88

www.cfdt-carrefour.com

Relations Presse :
Odile Stanciu
☎ 06 21 62 05 05
✉ stanciuo@cfdt-services.fr